

Ecrit par le 6 juillet 2024

Avec Géoptis, La Poste ausculte et cartographie la voirie des communes



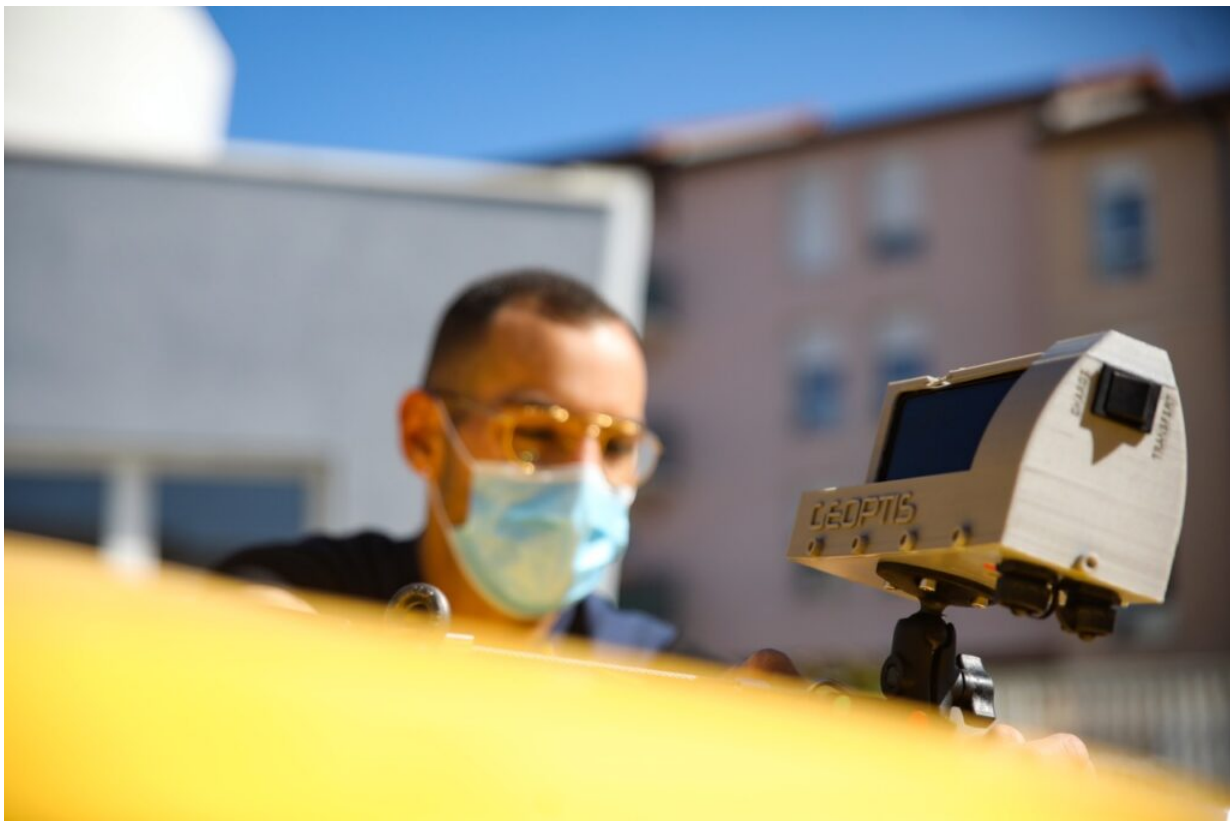
Créée en 2017, **Geoptis**, filiale de **La Poste**, est spécialisée dans la collecte, le traitement et la restitution de données territoriales grâce à des capteurs embarqués sur des véhicules postaux des collectivités locales concernées pour réaliser un audit neutre en carbone. L'objectif est de collecter et analyser les données de voirie dans le but de programmer les aménagements ou travaux nécessaires.

À Mirabeau, par exemple, petite commune d'environ 1 500 habitants, aux confins du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône, quand le facteur part en tournée, au volant de sa Kangoo électrique, il branche les deux caméras installées sur le toit de la voiture jaune, une devant et une derrière qui balayent la route à 360°.

Rien ne leur échappe : nids de poules, fissures, dos d'ânes, plaques d'égouts descellées, effritement de l'enrobé, accumulation de gravillons dans les virages, marquage au sol effacé, mobilier urbain abîmé. « Grâce à ces capteurs et caméras embarqués, nous collectons toutes les données du territoire et

Ecrit par le 6 juillet 2024

proposons aux collectivités locales une cartographie précise au centimètre près », explique [Pierre-Hubert Martin](#), délégué au développement régional en charge de la transition énergétique au Groupe La Poste. Il ajoute : « Avec ce scannage en 3D, un audit de la voirie est réalisé puisque nos facteurs sont formés au recensement de la dégradation des routes. Elles sont ensuite classées selon les normes du laboratoire des Ponts et Chaussées, puis des ingénieurs-experts établissent un diagnostic et des préconisations de travaux à réaliser, en les priorisant, entre ce qui est urgent et ce qui l'est moins. C'est une solution clé en main. »



©Geoptis

Robert Tchobdrenovitch est maire de Mirabeau et président de [Cotelub](#) (Communauté Territoriale Sud Luberon) qui regroupe 16 communes (Ansouis, La Bastide-des Jourdans, La Bastidonne, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières-d'Aigues, Cadenet, Cucuron, Grambois, La Tour d'Aigues, Peypin-d'Aigues, Mirabeau, La Motte d'Aigues, Saint-Martin-de-La Brasque, Sannes, Villelaure et Vitrolles-en-Luberon) et 25 000 habitants. « Je suis à la tête d'une commune rurale et d'un petit EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) et j'ai fait appel à ce service Geoptis qui recense la totalité de notre voirie, explique-t-il. C'est un outil fiable, précis, qui nous aide à prendre les bonnes décisions, à anticiper sur le programme des futurs chantiers de remise en état des routes et trottoirs, à provisionner les investissements à faire. »

6 juillet 2024 |

Ecrit par le 6 juillet 2024



Ecrit par le 6 juillet 2024

Robert Tchobdrenovitch

Ecrit par le 6 juillet 2024



Ecrit par le 6 juillet 2024

Plaque d'égout descellée par les caméras installées sur un véhicule de La Poste.

Geoptis propose aussi un service concernant les 'zones blanches' de la téléphonie 4G avec des capteurs au service des opérateurs (Bouygues, Orange, SFR) pour réaliser une cartographie des secteurs où le signal est faible. La qualité de l'air peut aussi être mesurée par des détecteurs auto-embarqués sur la voiture de notre facteur. Moins il y a de courrier à distribuer, plus le Groupe La Poste se décarcasse et se diversifie.

La commune de Mirabeau se dote d'une nouvelle école plus écologique



La commune de Mirabeau a décidé de construire un groupe scolaire pour remplacer l'ancienne école, qui était une passoire énergétique. Le projet, dont les travaux ont débuté en juin 2021,

Ecrit par le 6 juillet 2024

s'est enfin achevé et 153 élèves ont pu faire leur rentrée dans la nouvelle école le 4 septembre dernier.

L'ancienne école de Mirabeau, en plus d'être un bâtiment ancien très énergivore, ne répondait plus aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite). Ainsi, le projet d'un nouveau groupe scolaire est né, il permet d'augmenter la capacité d'accueil des élèves et de répondre au développement démographique du village.

La nouvelle école, appelée « Mirabeau » en hommage à Honoré-Gabriel Riqueti Comte de Mirabeau, le célèbre aristocrate révolutionnaire qui vécut au Château de la commune, est composée de sept classes, trois maternelles et quatre élémentaires (aménageable pour accueillir quatre autres classes) mais aussi d'un centre aéré. Ce groupe scolaire est situé dans l'écoQuartier de la zone des Espinasses regroupant une structure d'hébergement pour personnes âgées et 23 logements sociaux réalisés par Grand Delta Habitat.

Une école plus écologique

Ainsi ce projet répond à des enjeux précis, notamment liés au respect de l'environnement. La nouvelle école a ainsi obtenu le label 'Bâtiment durable méditerranéen (BDM) Or' qui traduit la volonté des acteurs du projet de construire un bâtiment conçu, réalisé et entretenu de façon respectueuse de l'environnement, en assurant des consommations énergétiques minimum et un confort optimal pour les enfants et l'équipe enseignante.

En plus d'être inséré dans un écoQuartier, le groupe scolaire dispose d'une enveloppe performante, de protections solaires efficaces et d'une bonne gestion de l'inertie, de matériaux biosourcés, de systèmes simples et éprouvés et d'une sur-ventilation naturelle estivale.

Une sobriété architectural pour un meilleur confort

Le bâtiment en L est doté de préaux lumineux intégrés au bâti, des 'respirations' en façades qui offrent une transparence cour - préau - paysage valorisante, de matières lourdes qui respirent la pérennité et d'isolants biosourcés en majorité. Toutes ces configurations permettent un meilleur confort en été comme en hiver.

Les salles de classe sont protégées du soleil de l'après-midi, le béton permet une meilleure inertie thermique, les nombreuses ouvertures permettent des apports solaires gratuits en hiver, le plancher peut être chauffant comme rafraîchissant. L'espace récréatif, quant à lui, est séparé par un aménagement paysagé bien ombragé. Le groupe scolaire détient également un système de récupération et de stockage des eaux de pluie pour l'arrosage. Le parking et la cour de l'école, quant à eux, dispose de revêtements perméables.

Près de 6M€ d'investissement

Ce projet a nécessité un budget total de 5 860 000€, dont 1 335 000€ ont été financés par l'État, 1 116

Ecrit par le 6 juillet 2024

000€ par la Région Sud, 253 000€ par le Département de Vaucluse, 300 000€ par la CAF, et 2 860 000€ par la commune de Mirabeau.

La phase d'études et de concertations a débuté en 2019 et s'est achevée en 2020. Les travaux, eux, ont commencé en juin 2021. L'objectif d'ouvrir la nouvelle école à la rentrée scolaire 2023 a été atteint, puisque 153 élèves ont pu y faire leur rentrée le 4 septembre dernier.

V.A.

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Le Gouvernement a lancé, via l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#), un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

"38% de la population française vit dans les petites communes"

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire

Ecrit par le 6 juillet 2024

et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

'1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'

Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'

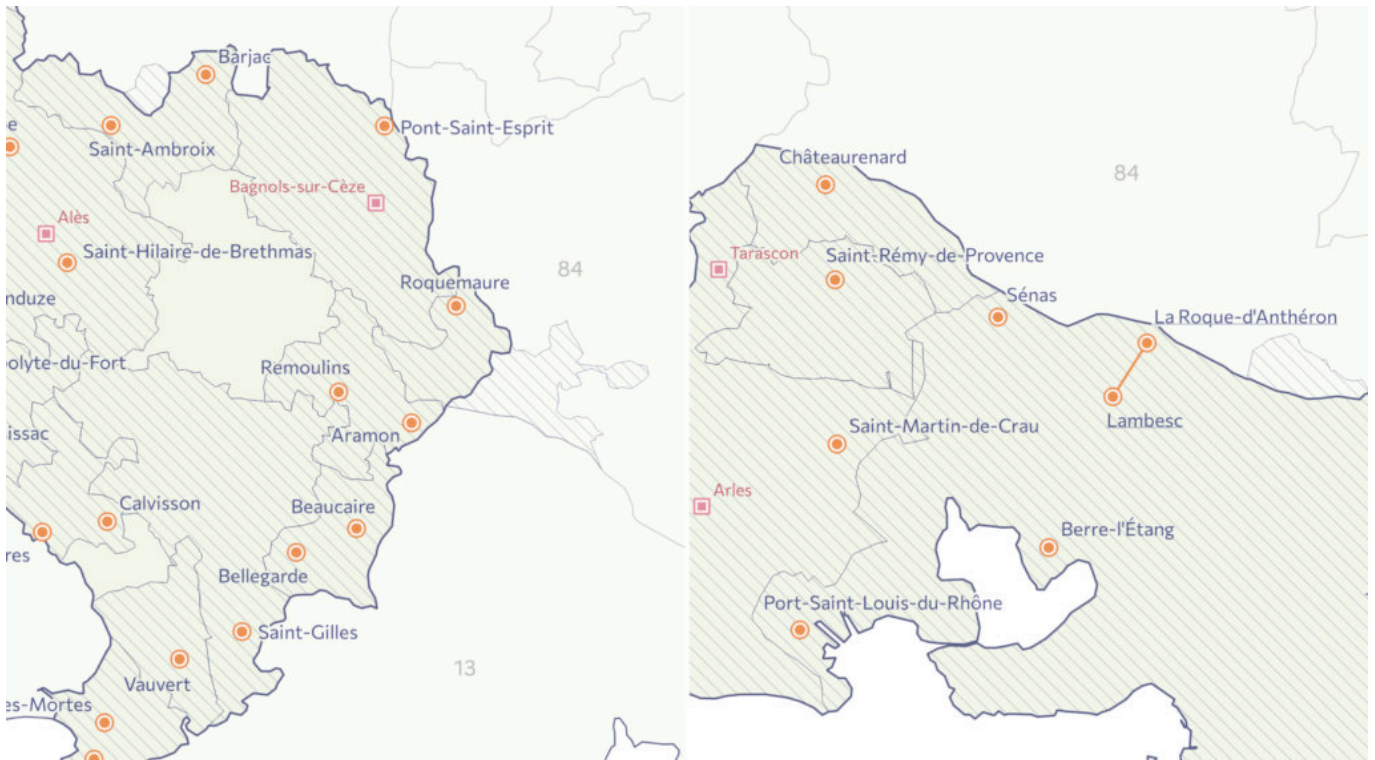
Les partenaires

Ecrit par le 6 juillet 2024

Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après '[Action cœur de ville](#)', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Châteaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Ecrit par le 6 juillet 2024

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

La Drôme

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.